



Extraction de l'application Urbansimul développée par le Cerema

Appel à partenariat

Pour une stratégie foncière intégratrice des enjeux du territoire

Appel à partenariat pour expérimenter une démarche d'élaboration d'une stratégie foncière intégrant les objectifs de sobriété foncière et les enjeux environnementaux, d'adaptation au changement climatique, de nature en ville et de mobilité tout en répondant aux besoins du territoire.

Partenaires recherchés :

Le Cerema Centre-Est souhaite développer une nouvelle méthode à travers un partenariat avec 2 ou 3 collectivités (villes de taille moyenne, communautés de communes, communautés d'agglomérations de moins de 100 000 habitants) désireuses d'intégrer cette vision transversale dans leurs projets d'aménagements et/ou documents de planification.

Contenu de l'accompagnement

Diagnostic

Compréhension des dynamiques de consommation foncière / Analyse de l'évolution des besoins du territoire

Identification et caractérisation des espaces à préserver / densifier / renaturer, en lien avec les enjeux de mobilité

Création d'un espace de visualisation et de suivi des gisements fonciers et immobiliers sous Urbansimul et formation de la collectivité à l'outil

Construction de la stratégie

Accompagnement dans l'expression / mise à jour de ses besoins

Accompagnement dans la définition de secteurs géographiques prioritaires: densification / réhabilitation / renouvellement / renaturation / résorption de vacance / zones AU à maintenir ou fermer

Accompagnement dans la formulation d'hypothèses de mobilisation/ préservation du foncier

Recommandations

Rédaction de recommandations pouvant :

Être intégrées dans les documents d'urbanisme
Alimenter la construction d'une stratégie de mobilisation / préservation de fonciers stratégiques

Le Cerema souhaite utiliser les méthodes et outils développés dans ses accompagnements sectoriels - diagnostic du foncier mobilisable avec Urbansimul, caractérisation de la qualité des sols avec la méthode MUSE, identification des secteurs de nature en ville à préserver ou espaces à renaturer, besoins et solutions de mobilité dans les projets d'aménagement, espaces de stationnement à interroger - pour développer une méthode d'accompagnement des collectivités dans l'élaboration de leur stratégie foncière intégratrice.

Il s'appuiera sur une équipe compétente en animation et participation afin de mobiliser les acteurs locaux dans la dynamique de co-construction.

Les résultats attendus pour les collectivités partenaires sont :

- l'identification et la caractérisation des gisements fonciers les plus stratégiques à valoriser / préserver / densifier / renaturer pour répondre aux besoins en logements, développement de l'activité, équipements publics, amélioration du cadre de vie, espaces de nature en ville, ...,
- une méthode de sélection et de caractérisation des gisements stratégiques pour les projets à venir,
- des recommandations pouvant être intégrées dans les documents d'urbanisme.

Candidature :

Les candidatures sont ouvertes à toutes les collectivités des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté, adhérentes au Cerema ou qui auront adhéré.

Le candidat rédigera un mail de candidature répondant aux éléments suivants :

Identification :

Commune /EPCI, EPCI d'appartenance de la commune si commune candidate, Département, Agglomération, Communauté d'agglomérations

Contacts :

Chef de projet et Elu référent : Nom, prénom, adresse électronique, numéro de téléphone, fonctions exercées

Expression synthétique des besoins :

- Démarches en cours sur le territoire : planification, Action Coeur de Ville, Petites Villes de Demain, ... : petit descriptif de la démarche en cours, de son périmètre, de son état d'avancement et des partenaires impliqués
- Travaux en cours sur le foncier : outils de visualisation, observatoire, recensement des friches, suivi de la vacance, ... avec le cas échéant un petit descriptif
- Partenaires du territoire sur le foncier et l'aménagement
- Petit descriptif des enjeux du territoire
- Attentes vis-à-vis de la démarche
- Autre

Pièce à joindre :

Le candidat joindra un courrier d'intention de candidater signé par le-la chef(fe) de l'exécutif

Echéances

Date limite de candidature : 15 novembre 2024

Durée du projet : 12 mois à 18 mois à compter du démarrage du projet

Adresse pour candidater et adresser les demandes d'informations :
dtt.dterce.cerema@cerema.fr

Engagement du lauréat

Ce partenariat engage les lauréats à :

- Identifier un binôme chef de projet/élu référent disponible pour le suivi et l'implication sur le projet ;
- Mobiliser une équipe pluridisciplinaire (inter services) dans le cadre d'ateliers organisés autour des enjeux et du projet de territoire ; Mobiliser les acteurs du territoire impliqués (à définir en fonction des enjeux et du projet du territoire) ;
- participer aux temps d'échanges dont l'évaluation de la démarche en fin d'accompagnement ;
- fournir les documents et informations utiles au Cerema au cours du projet, pour mener à bien les actions prévues d'un commun accord.

Cette démarche implique également une communication sur les projets des lauréats, son objectif étant d'apporter une aide et des retours d'expérience à l'ensemble des collectivités .

Modalité du partenariat

Le Cerema prend en charge financièrement 50 % du coût total de la démarche. Celui-ci sera à affiner avec la collectivité en fonction de ses besoins. Il pourra varier :

- de 40 000 € HT pour un contenu adapté, ciblant uniquement sur certains enjeux
- jusqu'à 80 000 € HT pour un contenu complet, représentant un reste à charge pour la collectivité de 20 000 € HT à 40 000 € HT respectivement.

En tant que collectivité adhérente au Cerema, le partenariat sera contractualisé sous forme de Quasi-régie.